

## UN SYSTÈME DE SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS, ANCRÉ DANS LES TERRITOIRES

Une étude thématique

Alors que les difficultés d'accès aux soins sont aujourd'hui croissantes, des initiatives de l'économie sociale et solidaire proposent une offre de qualité et de proximité.

L'étude du Labo de l'ESS, réalisée en partenariat avec la Caisse des dépôts, se focalise sur l'accessibilité aux soins de premier recours, premier niveau de contact entre la population et le système de santé. S'appuyant sur l'analyse croisée de cinq structures, elle met en avant des réponses portées par l'ESS en faveur d'une accessibilité à la fois économique, géographique et sociale à ces soins cruciaux, vecteurs d'un système de santé fonctionnel et juste.

### CHIFFRES CLÉS

18%

de la population française connaît au moins une difficulté d'accès aux soins. (*Le Guide santé et Egora, 2020*)

58%

des employeurs dans le secteur sanitaire et social sont des associations et fondations, soit

22%

des établissements employeurs du secteur privé non lucratif. (*Bilan de l'emploi associatif, sanitaire et social de Recherches & solidarités, 2019*)

EN FRANCE

## L'ESS AU CŒUR DE L'ACCESSIBILITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE ET GÉOGRAPHIQUE DES SOINS DE PREMIER RECOURS



### INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DANS L'ACCÈS AUX SOINS : UNE PRISE EN CHARGE INCONDITIONNELLE ET GLOBALE AU SEIN DE L'ESS

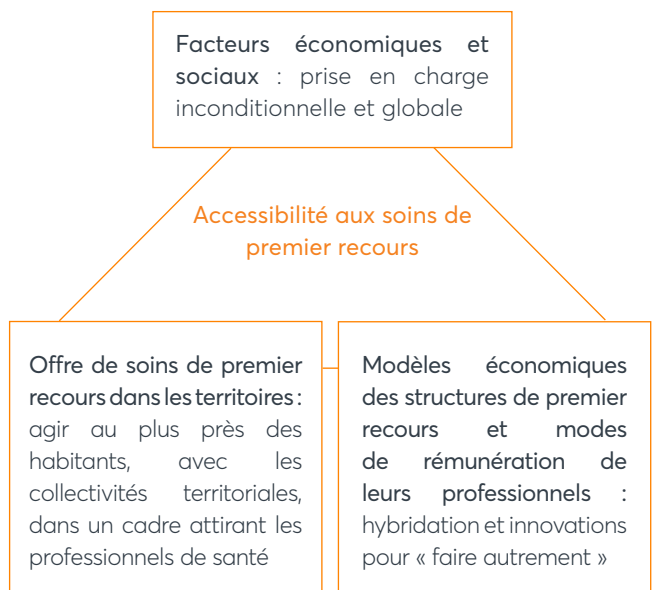
Les structures de l'ESS dispensent des soins de qualité de manière inconditionnelle sur le plan **financier** (tarifs conventionnels, tiers-payant), mais également, en matière d'**accès aux droits**, prenant en compte le parcours de vie du patient. Cette offre de soins représente aujourd'hui pour beaucoup la seule alternative au renoncement aux soins. **À travers une approche holistique de la santé**, les centres de santé agissent, **en investissant les missions de la prévention et de la médiation**, sur les facteurs sociaux pouvant entraver l'accès aux soins.

### INÉGALE RÉPARTITION DE L'OFFRE DES SOINS DE PREMIER RECOURS SUR LE TERRITOIRE : COOPÉRER ET AGIR SUR LES CONDITIONS D'EXERCICE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ POUR UNE OFFRE DE SOINS DE PROXIMITÉ

L'ESS est au cœur des projets de santé de proximité visant à agir **au plus près de et avec les usagers**, à l'écoute de leurs besoins, les rendant acteurs de leur parcours de santé et les associant à la gouvernance. C'est notamment à travers la coopération et la culture de transversalité propres à l'ESS que les structures de santé sont à la source **des partenariats avec une diversité d'acteurs locaux et notamment les collectivités territoriales**. Par ailleurs, elles proposent un **cadre attractif et sécurisant aux professionnels de santé** par l'exercice coordonné en équipe ou la pluriprofessionnalité ainsi que par le salariat.

### MODÈLES ÉCONOMIQUES ET MODES DE RÉMUNÉRATION DES SOINS : HYBRIDATION ET INNOVATION POUR FAIRE AUTREMENT EN FAVEUR D'UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE DU PATIENT

Promouvant une **prise en charge globale** du patient, les centres de santé peinent à financer leurs missions de prévention et de médiation. Les actes curatifs étant les seuls facturables à la sécurité sociale, ces derniers sont amenés à rechercher des financements complémentaires privés. L'article 51 du PLFSS de 2018 offre un cadre expérimental permettant à une soixantaine de structures de tester de nouveaux modes de codification et de rémunération des soins, dont la généralisation est aujourd'hui souhaitée par les professionnels de santé.





## PÉRENNISER ET DÉVELOPPER LES INITIATIVES INNOVANTES

*Retrouvez l'intégralité de nos propositions dans l'étude complète.*

La démarche présentée par le Labo de l'ESS repose sur  
**quatre propositions :**

### 1. FAIRE PERDURER L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE À DES SOINS DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ POUR TOUTES ET TOUS

- Prendre en charge, par l'Assurance maladie, les activités « hors soins » (promotion et prévention, médiation) permettant une prise en charge globale, de manière pérenne et fléchée.
- Favoriser la mutualisation en ingénierie de recherche de financements entre acteurs.
- Permettre le changement d'échelle notamment en transformant l'expérimentation « Article 51 », à caractère dérogatoire, en une mesure pérenne inscrite dans la loi.

### 2. FACILITER L'ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE À UNE OFFRE DE SOINS DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ

- Inscrire la santé dans les projets de territoire : les collectivités territoriales disposent de différents leviers pour favoriser une offre de soins de qualité et de proximité, accessible au plus grand nombre : agir sur l'attractivité du territoire, faciliter le décloisonnement entre services ainsi que le dialogue entre acteurs, soutenir le développement de l'itinérance en santé ...
- Les collectivités territoriales ont également un rôle à jouer dans la facilitation de l'installation sur leur territoire d'un projet d'exercice coordonné ou pluriprofessionnel : mise à disposition du diagnostic des besoins en santé, soutien matériel en matière de foncier...

### 3. VALORISER LES COOPÉRATIONS AU CŒUR DES PROJETS TERRITORIAUX DE SANTÉ

- Sensibiliser les nouvelles générations de professionnels de santé, dès leur formation initiale, aux formes de coopération de l'exercice coordonné sur et pour le territoire.
- Transformer la reconnaissance « symbolique » et jusque-là « dérogatoire » de la coopération dans l'accès aux soins en une reconnaissance financière de manière à ce que les pratiques de coopération pour une prise en charge globale fassent l'objet d'un critère favorisant l'octroi de soutiens publics.

### 4. RENDRE POSSIBLE LA GESTION D'UN CENTRE DE SANTÉ SOUS FORME DE SCIC

Plusieurs évolutions réglementaires peuvent être envisagées pour agir sur la taxation des SCIC gestionnaires de centres de santé, ne prenant actuellement pas en compte leur non-lucrativité (taxe sur les salaires, contribution économique et territoriale).

# MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE



Analyse de la littérature existante



5 visites apprenantes



Échanges et entretiens avec des experts et praticiens



Participation à des événements



1 groupe de travail  
16 membres



Plus de 30 acteur-ric-e-s rencontré-e-s



1 projection-débat organisée

POUR EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez la publication complète :  
<http://bit.ly/etude-sante>

Direction éditoriale : Marie VERNIER, Rédaction : Marie MORVAN, Référent thématique : Romain GUERRY | Création graphique : Salomé PRÉAUDAT |  
Crédits photos : Salomé PRÉAUDAT, Unsplash | Impression : Cava Burelor

Le Labo de l'ESS

5, rue Las Cases - 75007 Paris  
01 80 05 82 00  
[contact@lelabo-ess.org](mailto:contact@lelabo-ess.org)



[lelabo-ess.org](http://lelabo-ess.org)



[@lelabo\\_ess](https://twitter.com/lelabo_ess)



[lelaboess](https://www.facebook.com/lelaboess)



Le Labo de l'ESS

CONTACT

Marie MORVAN  
Chargée de mission  
[marie@lelabo-ess.org](mailto:marie@lelabo-ess.org)  
tel : 01 80 05 82 00



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Que Vol'terre  
Fonds de dotation



Institut pour la recherche